MELNI DÉCHETS







LES DÉCHETS EN BREF : PRODUCTION ET GESTION

19 millions de tonnes (Mt) en 2019 de déchets dans les Hauts-de-France

DÉCHETS DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (DAE)

Le producteur est responsable de la gestion de ses déchets (collectes privées, déchèteries privées...) jusqu'à leur valorisation ou élimination finale.

AGRICULTURE



3 200 t de déchets collectés par Adivalor

2 130 700 ha de surfaces agricoles

MEL : 1,3% de la surface agricole utile régionale

38 550 exploitations

MEL: 3,5% des exploitations régionales



INDUSTRIE

1,1 Mt déchets émis 25 600 établissements

MEL: 18% des établissements régionaux



CONSTRUCTION FT BTP

12 Mt déchets émis 40 765 établissements

MEL: 20% des établissements régionaux



AUTRES ACTIVITÉS

3,3 Mt déchets émis 366 200 établissements

MEL: 24% des établissements régionaux

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA)

Pris en charge par le service public : la Métropole Européenne de Lille (MEL) assure la collecte, le traitement, le tri, la valorisation et l'élimination des DMA via des prestataires sous contrat.



MÉNAGES

3,6 Mt déchets émis 2 561 265 ménages

soit 1/5ème des déchets régionaux

ZOOM MEL

419 600 t de déchets collectés **515 500 ménages**

LES ASSIMILÉS* (MEL)

64 490 t de déchets collectés (commerces, artisanat et administration)

* déchets produits par les acteurs économiques et les administrations dont les quantités et les caractéristiques sont identiques aux déchets des foyers et permettent de les collecter sans sujétions techniques particulières.

167 440 t de DMA* font l'objet d'un dépôt en déchèterie

Source: RAPO 2020.



FOCUS Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) depuis 2013, basée sur le principe « pollueur-payeur » : les personnes responsables de la mise sur le marché français de certains produits, sont responsables de l'ensemble du cycle de vie de ces produits, depuis leur conception jusqu'à leur fin de vie. La REP transfère tout ou partie des coûts de gestion des déchets vers les producteurs.

Exemples de REP : emballages ménagers, piles, équipements électriques/électroniques, pneus, ameublement, produits chimiques, médicaments, sports/loisirs, jeux/jouets, bâtiments...

Des REP à venir : textiles sanitaires et gommes à mâcher (2024), emballages industriels et commerciaux (2025)...

LES CARACTÉRISTIQUES DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



1 179 050 habitants répartis dans 95 communes

Source: Insee 2019

1 755 habitants/km²

106 habitants/km² en France

Source: Insee 2019

564 240 logements



52% maisons individuelles



47% habitat collectif

Les 1% restant correspondent aux logements dits « atypiques » selon la définition de l'Insee.

2,1 personnes/logement

1,8 personne/logement en France

Source: Insee 2019. Traitement: ADULM

101 700 établissements

Source : Insee 2020 répertoire des entreprises et établissements



industrie construction

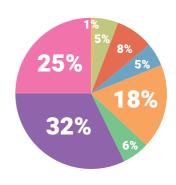
transport et entreposage

commerce

hébergement restauration services aux entreprises

services à la personne

À savoir : l'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale (l'entreprise)





651 600 t de déchets ménagers et assimilés (DMA) 556 kg/habitant Sources: MEL: RAPO 2020.



Aix-Marseille-Provence: 1 193 000 t 628 kg/habitant

(1 898 560 habitants)

Source: Rapport annuel 2020.



Grand Lyon:
560 200 t
404 kg/habitant
(1 411 600 habitants)

Source: Rapport annuel 2020.

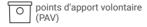


74% de recyclage des déchets ménagers 41 000 t de CO₂ évitées En France : **72%**Source : Citeo 2021.

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : UNE COLLECTE ET UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE

DIFFÉRENTS MODES DE COLLECTE









419 600 t de déchets ménagers collectés



288 560 t ordures ménagères 68% de la collecte



Incinération et valorisation énergétique Installations de stockage



98 600 t déchets recyclables 23% de la collecte



Tri par type de matériaux et revente à des entreprises de recyclage



32 440 t biodéchets et déchets verts 8% de la collecte



Valorisation organique compostage ou méthanisation





158 790 t d'objets divers déposés en déchèterie



Tri et valorisation par prestataires privés, Filière REP-Eco organisme



8 650 t encombrants



Tri et valorisation par prestataires privés, Filière REP-Eco organisme



Autres déchets : dangereux pour la santé et l'environnement



4 800 t de petits équipements électriques électroniques (DEEE)

piles, ampoules, matériels informatiques, outils de bricolage, électroménager...



Filières REP-Eco organismes, traitement dans des installations classées



1 160 t déchets diffus spécifiques (DDS) déchets ménagers, produits chimiques



Filières REP-Eco organismes, traitement dans des installations classées

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : DE LEUR PRODUCTION À LEUR ÉLIMINATION

consommation

produits de consomma (réemploi)

production de déchets



771 120 bacs et poubelles 9 795 840 sacs

distribués en 2020, tout type de collecte confondu



7 180 composteurs individuels distribués entre 2019 et 2022



90 composteurs collectifs installés entre 2019 et 2022

13 déchèteries fixes 26 déchèteries mobiles



810 points d'apport volontaire installés fin 2020

550 enterrés/260 aériens

Objectif: 1 000 points d'apport volontaire fin 2022 550 enterrés/450 aériens

collecte

traitement

valorisation et élimination



33 000 t

5% des déchets collectés



96 000 t traitées en centre de tri

15% des déchets collectés



352 730 t valorisées énergétiquement par incinération

54% des déchets collectés



65 120 t valorisées organiquement par méthanisation

10% des déchets collectés

LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS : LES ÉQUIPEMENTS POUR LE TRI ET LA VALORISATION



2 centres de tri des emballages ménagers et papiers

Exploitation par Trisélec (Société publique locale)
Halluin et Lille-Loos, 445 salariés dont 250 en parcours d'insertion (2020)



96 000 tonnes de déchets réceptionnés en 2020 74% valorisation globale capacité de traitement maximale de 160 000 t



1 centre de valorisation énergétique (CVE)

Exploitation par COVALYS

352 730 t d'ordures ménagères résiduelles pour produire de l'énergie thermique + électrique

178 GW de production d'électricité

21% d'autoconsommation

+ 79% de vente à Réseau de Transport d'Électricité (RTE)

Alimentation des réseaux d'énergie de Lille (Résonor) et Roubaix (R Energie) À partir de 2021, 35 000 logements en énergie thermique / 20 000 en énergie électrique



1 centre de valorisation organique (CVO)

Exploitation par SEQUOIA

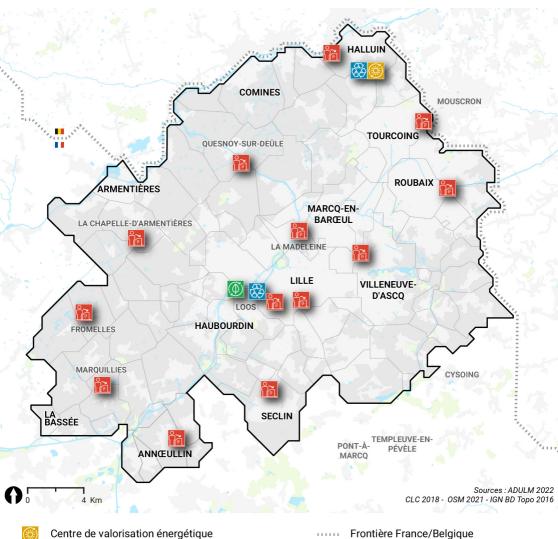
65 120 t de biodéchets

pour produire du compost et du biométhane

2 600 t de compost 3 100 Mwh injectés dans le réseau de gaz naturel

LES ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Source: ADULM 2022.



Centre de valorisation organique

Centre de tri des déchets ménagers

Déchèterie (fixe)

Novembre 2022 Lille Métropole

Métropole Européenne de Lille (MEL)

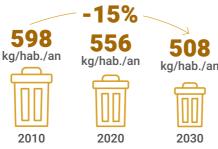
Limite commune

VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : LES OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



UN OBJECTIF DE RÉDUCTION ENTRE 2010 ET 2030*

-90 kg/hab./an



* objectif fixé par le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)



HORIZON 2030*

-50% biodéchets + emballages recyclables dans les bacs à ordures ménagères résiduelles (OMR)

60% déchets valorisés ou réutilisés

-37% émissions de GES pour la compétence déchets Simplification des modes de collecte pour les métropolitains

* principaux objectifs à horizon 2030 fixés par le Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (SDDMA)

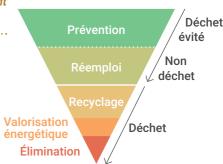


La prévention c'est quoi ?

Des actions et des mesures prises en amont pour faciliter l'atteinte des objectifs.

Un enjeu à plusieurs niveaux

- Environnemental : limiter l'extraction des ressources
- 2 Économique : réduire le coût du traitement des déchets
- Social: création d'emploi notamment en insertion





DOCUMENTS STRATÉGIQUES DE LA MEL ...



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

- objectif: coordonner l'ensemble des actions de réduction des quantités de DMA mises en œuvre par les différents acteurs du territoire afin d'atteindre les objectifs fixés.
- obligatoire depuis 2012, faisant l'objet d'un bilan annuel et d'une réévaluation a minima tous les 6 ans. Premier programme 2017/2021 en cours de révision.



Schéma Directeur des Déchets Ménagers et Assimilés (SDDMA) 2021-2030

4 axes:

- · réduction de la quantité de déchets ;
- · optimisation du tri :
- · amélioration du service aux habitants dans un espace public de qualité ;
- · optimisation des tris à la source.

en cohérence avec

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2050

Contribution de la compétence déchets à réduire des GES et de la consommation d'énergie.

Stratégie Économie circulaire 2021-2030

Renforcer les dynamiques d'innovation et de coopération pour la création d'emplois locaux :

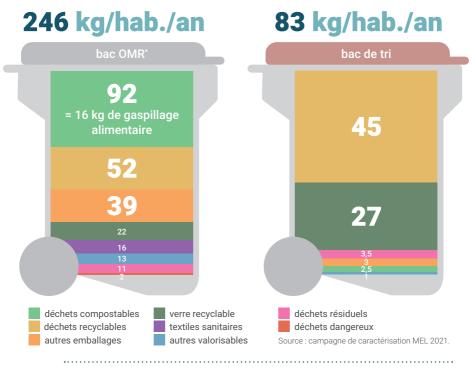
- · mieux concevoir et produire ;
- moins gaspiller et prolonger la durée de vie;
- maximiser le recyclage de qualité des déchets finaux.

Projet Alimentaire Territorial

Co-construire une métropole alimentaire durable, conviviale et solidaire (lutte contre le gaspillage alimentaire, redistribution des invendus, recyclage des biodéchets).

VERS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS : LES PISTES DE SOLUTIONS

CONTENU ACTUEL DES POUBELLES COLLECTÉES





Si on respectait les règles de tri ?

2/3 du contenu de la poubelle OMR pourraient être évités par des actions de réduction des déchets (gaspillage alimentaire...) ou faire l'objet d'un recyclage par un meilleur tri (déchets valorisables)

ÉVOLUTION DES CONSIGNES DE TRI





QUELLES ACTIONS QUOTIDIENNES POUR ÉVITER ET RÉDUIRE ?

Refuser



-13 kg/ménage/an



Refuser les sacs à usage unique :

-2 kg/hab./an

Réutiliser Recycler

Donner ses vêtements:

-2 kg/hab./an

Composter

-40 kg/hab./an

Réduire

Choisir des produits avec moins d'emballages : **-25**

Préférer les grands formats : -14

Boire de l'eau du robinet : -3

Acheter en vrac : -2

Acheter des écorecharges : -1

kg/hab./an

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE LIÉE AUX DÉCHETS



2 500 emplois salariés privés sur le territoire de la MEL

dans les activités liées à la gestion des déchets

0,6% de l'emploi salarié du territoire

24% de l'emploi salarié régional lié aux déchets



+ 9% en 10 ans

Source: ACOSS chiffres 2021. Champ: Activités marchandes privées. Traitement: ADULM 2022.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ DANS LE SECTEUR DES DÉCHETS, RÉPARTITION PAR ACTIVITÉ

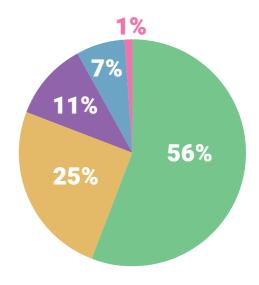
Source : ACOSS (2021). Champ : Activités marchandes privées. Traitement : ADULM 2022.

collecte des déchets non dangereux

récupération de déchets triés traitement et élimination des déchets non dangereux

dépollution et autres services de gestion des déchets

traitement et élimination des déchets dangereux



Pour 10 000 t traitées :









31 emplois dans le tri des collectes sélectives publiques

3 emplois dans l'incinération

3 emplois dans le compostage

1 emploi dans l'enfouissement

Source : Conseil de développement MEL.





VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

LE RÉEMPLOI



Donner une seconde vie

aux produits pour qu'ils ne deviennent pas des déchets

720 t d'objets et matériaux collectés dans les déchèteries de la MEL en 2021



Des locaux réemploi dans les

13 déchèteries de la MEL valorisant + de 2/3 des produits déposés

2 prestataires sous contrat avec la MEL : Vit'inser et Trisélec Intégrés dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) avec l'emploi de personnel en insertion

I A RÉPARATION



33 Repair Cafés

gérés par des associations et bénévoles :

- · réparation gratuite d'objets en mauvais état avec matériel à disposition ;
- · transmission de savoir, acquisition de réflexes en matière de réparation.

Objets réparés

Déchets évités

En 2019 **64%**

3 101 kg

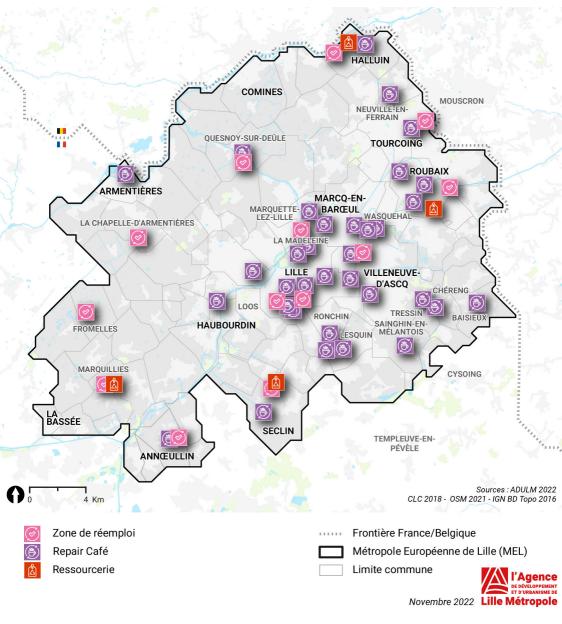
En 2021

49%

1 345 kg

LES ÉQUIPEMENTS ET STRUCTURES DU RÉEMPLOI

Sources : MEL 2022 : ADULM 2022.





L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille







in 🔰 🔼 f adu-lille-metropole.org

Contact : Pôle Développement et coopérations